

# RECONQUÉRIR LES CARRIÈRES DE L'OUEST

## LA CONCERTATION SE POURSUIT JUSQU'À FIN MAI 2019

Profitez-en pour contribuer et vous exprimer !

Afin de nourrir le débat et la réflexion, **la Gabinienne d'Aménagement, a engagé à partir de février 2019** une concertation avec les riverains et les acteurs du territoire des communes de Gagny, Raincy et Villemomble. Cette concertation est menée sous la supervision d'un garant nommé par la Commission Nationale du Débat public, avec l'appui des services de l'Etat, de la mairie de Gagny, et le soutien opérationnel de l'association Empreintes Citoyennes.

**Cette concertation préalable**, menée en application de l'article L121-17 du code de l'environnement ne revêtait aucun caractère obligatoire. **Elle a été prolongée jusqu'à fin mai afin de donner la possibilité au plus grand nombre :**

- >> **D'être informé de l'existence d'un projet de reconversion sur la friche des Carrières de l'Ouest**
- >> **De prendre connaissance de l'ensemble des études préalables menées** (disponibles dans leur intégralité sur le site internet de la concertation [www.lescarrieresdelouest.fr](http://www.lescarrieresdelouest.fr))
- >> **De réagir au projet présenté**
- >> **De formuler des avis sur le projet et ainsi contribuer à son évolution**

**Il s'agit maintenant de clore cette concertation préalable par une dernière réunion publique, qui se tiendra le 29 mai à 19 h**, dans la salle des fêtes de l'hôtel de ville de Gagny (accès libre dans la limite des 300 places disponibles). Cette réunion publique permettra notamment de faire un premier bilan de la concertation.

Depuis la fin de l'exploitation des carrières de l'Ouest les infiltrations d'eau fragilisent les colonnes de gypse qui soutiennent le plafond des galeries. Pour sécuriser le site et le restituer aux habitants, **un projet d'aménagement est porté par le groupement « La Gabinienne d'aménagement »** (Promogerim / Vinci Immobilier / Brownfields)


### LES ATELIERS

Après une prise de contact avec associations locales et riverains, la concertation s'est déroulée sous forme d'ateliers, qui se sont tenus à la sous-préfecture du Raincy (13/02/2019, 26/02/2019 et 20/03/2019). **Les documents présentés lors des ateliers, ainsi que la retranscription des échanges sont disponibles sur le site de la concertation (<https://lescarrieresdelouest.fr/projet/participation-citoyenne/#ateliers>).**

Ces ateliers ont permis au maître d'ouvrage de présenter les aspects techniques de son projet, en faisant intervenir les experts des différents domaines (carrières, écologie, urbanisme, paysage...) qui ont participé aux études amont et qui ont ainsi pu répondre aux questions posés par les participants.



Informez-vous et exprimez-vous  
sur le site internet :  
[www.lescarrieresdelouest.fr](http://www.lescarrieresdelouest.fr)  
ou joignez nous au 09 72 12 98 23



Assistez à la réunion publique du  
29 mai 2019 qui se tiendra dans la  
salle des fêtes de l'hôtel de ville  
de Gagny à 19h

Plus d'info ?  
Un avis ?  
Une question ?



Une boîte mail dédiée au projet est à votre disposition pour transmettre vos remarques à l'adresse suivante : [info@lescarrieresdelouest.fr](mailto:info@lescarrieresdelouest.fr)



Souhaitez-vous soumettre une réflexion, une proposition argumentée pour enrichir le débat autour de ce projet ? Envoyez-nous votre contribution via le site internet.

